



VOGELWARTE.CH

Jérémy Gremion, Emmanuel Revaz



RAPPORT SUCCINCT 2025

Protection du Vanneau huppé dans le Chablais valaisan

Le Vanneau huppé dans le Chablais : 2025 en un coup d'œil

Population stable :
17 couples nicheurs



6 jeunes à l'envol
(0,35 jeune/couple)



Sécheresse importante
en début de saison



Pression de prédation
aérienne marquée

Les jachères vanneaux
profitent à d'autres
espèces nicheuses et
migratrice (99 espèces
détectées)



Historique

Depuis 2014, des mesures de protection du Vanneau huppé sont mises en place dans le Chablais afin de pérenniser cette ultime population romande. Des parcelles agricoles sont aménagées dans le cadre des réseaux écologiques, et des mesures de protection contre la prédation terrestre y sont appliquées chaque printemps.

Saison 2025 : des conditions difficiles et des défis à relever

En 2025, les surfaces spécifiquement dédiées au Vanneau huppé totalisaient 27 hectares. Sur deux parcelles du domaine des Barges, 17 couples reproducteurs ont été recensés. Le succès reproducteur a toutefois été très faible, avec seulement six jeunes à l'envol, soit 0,35 jeune par couple, un résultat bien inférieur au seuil de 0,8 jeune par couple nécessaire au maintien de la population.

Les conditions climatiques exceptionnellement sèches de la fin de l'hiver et du début du printemps semblent avoir joué un rôle déterminant, en réduisant la disponibilité alimentaire pour les adultes et les poussins. La création de zones temporairement inondées pourrait représenter une mesure prometteuse, permettant de maintenir des conditions d'humidité favorables à la reproduction, aussi lors des années sèches.

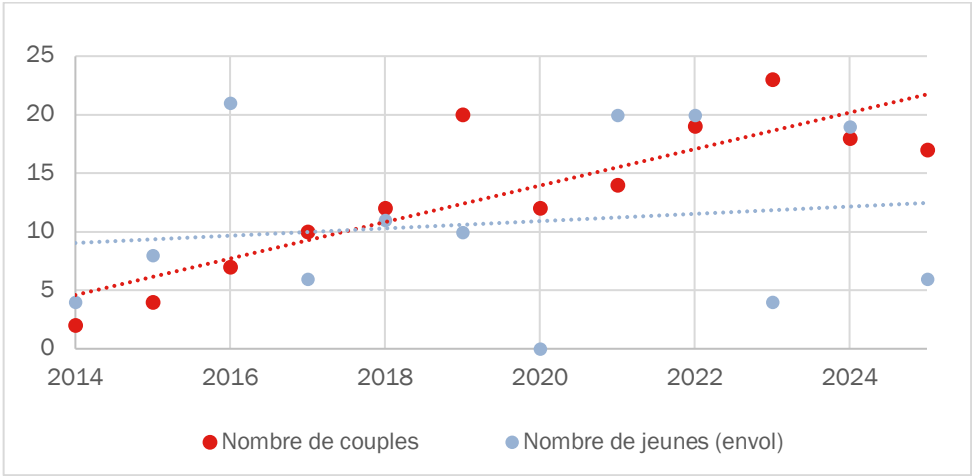
Outre la météo, la prédation aérienne par des rapaces a probablement constitué un facteur défavorable cette année. En revanche, les clôtures mises en place pour exclure les prédateurs terrestres, notamment le renard, semblent avoir rempli leur rôle.

Tendance à long terme

La tendance à long terme reste positive : depuis 2014, le nombre de couples augmente régulièrement, témoignant de l'efficacité des mesures de gestion. Toutefois, la forte variabilité du succès reproducteur montre que la survie de la population dépendra de la capacité à atténuer les effets combinés de la prédation et des conditions trop sèches.



Une femelle abritant un de ses jeunes sous son ventre.



Évolution du nombre de couples nicheurs et du nombre de jeunes à l’envol de Vanneaux huppés entre 2014 et 2025.



Le 30 janvier 2025, la parcelle de la Trabla était complètement inondée suite aux pluies. Les deux mois de sécheresse qui ont suivi ont cependant rendu les sols trop secs pour la reproduction des Vanneaux huppés. Un système contrôlé de pompage permettrait de garantir localement un habitat favorable tout au long du printemps, de façon dirigée, sans porter préjudice aux cultures.

Des bénéfiques bien au-delà du Vanneau huppé

Les jachères vanneaux s'avèrent précieuses bien au-delà de l'espèce cible : elles accueillent une avifaune riche et diversifiée, comprenant plusieurs espèces nicheuses en milieu agricole et d'intérêt national, telles que la Bergeronnette printanière ou l'Alouette des champs. Ces jachères servent également de zone de halte migratoire pour de nombreux limicoles et passereaux. En 2025, la présence 99 espèces d'oiseaux a été documentée dans le périmètre des clôtures à vanneaux. Ces résultats confirment la valeur écologique de ces surfaces et l'importance de leur maintien à long terme.

Remerciements

Nos remerciements vont aux agriculteurs partenaires pour leur précieuse collaboration et leur engagement en faveur de la biodiversité. Nous remercions également les observateurs qui ont contribué à documenter la nidification du Vanneau huppé et la présence d'autres espèces au sein des parcelles. Depuis 2025, ce programme bénéficie du soutien financier du Service des forêts, de la nature et du paysage du Canton du Valais.

IMPRESSUM

Copyright et référence

Emmanuel Revaz
Station ornithologique suisse
Rue du Rhône 11
1950 Sion
T 027 456 88 56

Images

Jérémy Gremion, Emmanuel Revaz

Citation

Gremion, J. & E. Revaz. (2025):
*Protection du Vanneau huppé dans le
Chablais valaisan. Rapport succinct
2025.*

© 2025, Station ornithologique suisse
de Sempach